Nations Unies S/PV.7696



Conseil de sécurité

Provisoire

Soixante et onzième année

7696e séance

Mercredi 25 mai 2016, à 10 h 25

New York

Président :	M. Aboulatta	(Égypte)
Membres :	Angola	M. Gaspar Martins
	Chine	M. Shen Bo
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamek
	Japon	M. Okamura
	Malaisie	Mme Adnin
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Diallo
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Rosselli
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Exposé de la mission du Conseil de sécurité dans la Corne de l'Afrique (du 17 au 22 mai 2016)

16-14647 (F)







La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Exposé de la mission du Conseil de sécurité dans la Corne de l’Afrique (du 17 au 22 mai 2016)

Le Président (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés des deux codirigeants de la mission du Conseil de sécurité dans la Corne de l’Afrique, à savoir l’Égypte et le Royaume-Uni.

Le représentant du Royaume-Uni va maintenant faire une déclaration sur la visite effectuée par le Conseil en Somalie.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l’occasion de décrire à mes collègues la visite du Conseil en Somalie, suite à quoi vous présenterez vous-même un exposé sur la visite effectuée au Kenya et en Égypte. Je tiens à commencer par vous remercier d’avoir pris l’initiative d’organiser une visite dans la Corne de l’Afrique, laquelle s’est avérée très utile et s’est déroulée à un moment opportun. Je tiens également à remercier nos collègues du Secrétariat du rôle qu’ils ont joué en organisant des programmes extrêmement importants, et les Représentants permanents et Représentants permanents adjoints qui ont participé à ce déplacement. J’ai un message pour ceux qui n’ont pas participé : « Dommage. Vous avez raté une visite utile et très productive. »

Durant le volet somalien de la visite, le Conseil a eu l’occasion de réaffirmer qu’il continuerait de suivre de près la situation dans le pays et a réitéré son engagement à accompagner le peuple somalien sur la voie de la stabilité et la prospérité. Cette visite est intervenue à un moment crucial d’une année importante pour la Somalie. Nous sommes à mi-chemin entre 2012 et 2020. En 2012, le peuple somalien a élaboré sa vision quadriennale, intitulée « Vision 2016 », qui doit aboutir à la tenue d’élections en août. D’ici à 2020, des élections se tiendront en Somalie suivant le principe « une personne, une voix », marquant la fin de la phase de transition.

Le processus électoral est un élément central de cette transition auquel nous, en tant que Conseil, avons accordé une grande attention au fil des ans. Toutefois, lorsque nous sommes arrivés à Mogadiscio jeudi, ce processus était dans l’impasse. Le Président et les présidents régionaux que nous avons rencontrés étaient parvenus à un accord sur le modèle électoral au début de l’année, mais le Parlement n’avait pas été en mesure de l’entériner, ce qui a entraîné un retard dans la préparation des élections du mois d’août. Nous avons donc rencontré le Président Hassan Sheikh Mohamud, le Premier Ministre Omar Abdirashid Ali Sharmarke et les dirigeants régionaux du Puntland, de l’administration du Sud-Ouest et du Galmudug pour exprimer notre préoccupation face à ce retard et les exhorter à faire adopter rapidement le modèle.

Le Président a donné l’assurance qu’il continuerait d’œuvrer en faveur de l’adoption du modèle par le Parlement. Il a également déclaré que, si cela n’était pas possible, il utiliserait son décret présidentiel, ce qu’il a tout à fait le droit de faire, afin de faire valider et entériner le modèle. Je suis très heureux d’annoncer que, peu de temps après que le Conseil a quitté Mogadiscio, très tôt le dimanche matin, le Président Hassan Sheikh Mohamud a publié un décret présidentiel pour garantir qu’il n’y aurait aucune prorogation de la durée des mandats des organes exécutif et législatif somaliens, telle que fixée par la Constitution. Je pense que nous pouvons nous féliciter de ce résultat de notre visite, qui a répondu à la question centrale concernant le processus électoral en amont des élections qui doivent avoir lieu en août. Je pense également, d’une façon plus générale, que c’est là un exemple de la façon dont une visite du Conseil peut avoir une influence importante, que ce soit en empêchant qu’une situation ne s’aggrave par le biais de la diplomatie préventive, ou, dans le cas présent, en encourageant un pays à faire ce qui est nécessaire pour que les choses avancent dans la bonne direction. Je me félicite vivement que nous y soyons parvenus. Voilà donc un résumé de ce dont nous avons débattu sur le plan politique.

Nous avons également consacré beaucoup de temps aux questions de sécurité. Nous avons eu une réunion fructueuse avec le Vice-Premier Ministre somalien, qui est chargé de mettre au point le dispositif national de sécurité pour la Somalie. Ce dispositif placera, entre autres choses, les forces de sécurité somaliennes sous contrôle civil. Nous avons également rencontré le Représentant spécial de l’Union africaine pour la Somalie et Chef de la Mission de l’Union

africaine en Somalie (AMISOM), M. Francisco Madeira, d'autres hauts responsables de l'AMISOM et la direction du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie. Ensemble, ils ont décrit l'ampleur des défis à venir. Je pense qu'il était clair pour tous les membres du Conseil que la sécurité demeurait une préoccupation très importante en Somalie. Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage aux hommes et aux femmes de l'AMISOM, qui accomplissent un travail remarquable dans des circonstances difficiles pour tenter d'instaurer la stabilité et la sécurité en Somalie, ainsi qu'aux hommes et aux femmes de l'armée et de la police nationales somaliennes, qui font également tout ce qu'ils peuvent pour lutter contre les Chabab et faire de leur pays un endroit sûr pour l'avenir. Je pense que nous leur devons une immense dette de reconnaissance. Certains d'entre eux ont fait le sacrifice de leur vie en accomplissant cette tâche. Nous devons continuer de travailler avec l'AMISOM et l'armée et la police nationales somaliennes afin de mettre en place les conditions qui permettront à la Somalie de devenir un membre de la communauté internationale beaucoup plus pacifique, plus stable et plus normal.

Les défis qui se posent à l'AMISOM sont considérables et nous aurons l'occasion de les examiner plus en détail lorsque nous renouvellerons son mandat prochainement. La question se pose de savoir si les pays fournisseurs de contingents souhaitent poursuivre ou non leur engagement. Il y a également des questions liées au contrôle du commandement et à la coordination. Je crois que ceux d'entre nous qui étions du voyage sont revenus avec une idée beaucoup plus claire de l'ampleur de ces défis. De même, en ce qui concerne l'armée nationale somalienne, j'ai été très frappé par l'ampleur de ce qui reste à faire. Nombre d'entre nous ont consenti d'importants efforts dans ce domaine au fil des ans, mais il reste encore beaucoup à faire pour que les Somaliens puissent se doter de forces de sécurité réellement efficaces. Je crois qu'il y a un manque de coordination claire, tant du côté somalien que du côté international. Je pense également que nous devons mieux coordonner entre nous les différentes offres d'assistance relatives au dispositif de sécurité afin de maximiser l'incidence de cette assistance.

Je voudrais également dire un mot sur le contexte plus large. Nous avons pu nous entretenir avec les représentants des Nations Unies et d'autres acteurs qui opèrent dans la région et qui sont impliqués dans d'autres aspects du développement de la Somalie. Nous avons examiné la situation humanitaire et le développement durable. Nous avons pu nous pencher sur les conséquences à long terme du conflit en Somalie et sur certaines de ses causes profondes, ce qui, à mon avis, est un élément essentiel de notre travail pour toutes les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Dans le cadre de notre travail sur le contexte plus large, nous avons pu rencontrer des représentants de la société civile, ce dont je me félicite vivement. L'un de ces groupes était un groupe de femmes, qui sont actives dans le monde politique somalien et qui ont pour objectif de renforcer le rôle des femmes dans le pays. Elles ont souligné à quel point il est important que le Gouvernement fédéral somalien honore l'engagement qu'il a pris de réserver 30 % des sièges des Chambres basse et haute aux femmes. Le Conseil de sécurité a exprimé son ferme appui à cet engagement lors de sa visite, comme il l'a fait dans des déclarations à la presse au début de cette année. Ces femmes n'ont pas manqué de remarquer l'absence manifeste de diversité au sein du Conseil de sécurité en termes d'égalité entre les sexes.

Enfin, je tiens à remercier Michael Keating, qui fait un excellent travail en tant que Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie. Je voudrais également remercier son équipe hors pair de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, qui a rendu possible la visite du Conseil et lui a permis de tirer pleinement parti de cette visite pour faire avancer ces questions fondamentales. Il me plaît d'annoncer que le Conseil a publié une déclaration à la presse lundi, saluant les progrès accomplis sur le plan politique. Je sais que nous voudrons tous continuer de suivre de très près l'évolution de la situation en Somalie et d'appuyer le pays tout au long de cette année cruciale.

Je remercie une fois de plus le Président du Conseil d'avoir organisé cette visite.

Le Président (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire un exposé à titre national.

Je voudrais commencer par exprimer ma gratitude aux membres du Conseil de sécurité pour la confiance qu'ils ont accordée à ma délégation lors de la préparation de la visite effectuée par le Conseil en Somalie, au Kenya et en Égypte, la semaine dernière.

Cette visite a permis au Conseil de réaliser trois objectifs importants. Premièrement, le Conseil a pu exprimer son appui aux efforts nationaux déployés par la Somalie en vue de parachever le processus politique. Deuxièmement, après notre visite au Kenya, il a pu établir plus clairement la nécessité de renforcer la

coordination et la coopération entre les efforts déployés aux échelons national et local pour relever les défis concernant les réfugiés somaliens. Troisièmement, il a pris l'initiative d'organiser, pour la première fois, une réunion consultative avec une organisation régionale importante, à savoir la Ligue des États arabes.

Je voudrais remercier de sa coopération et de ses efforts de coordination le Représentant permanent du Royaume-Uni, qui a partagé la responsabilité de la préparation de la visite du Conseil. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général en Somalie, M. Michael Keating, la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi, Mme Sahle-Work Zewde, et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Nabil El-Araby, de leurs efforts en préparation de notre visite.

Je souligne que le déplacement du Conseil de sécurité en Somalie atteste de l'importance de bien choisir le moment des visites du Conseil dans les régions présentant un intérêt. De fait, la visite à Mogadiscio a transmis le message suivant, adapté et très opportun, à toutes les parties dans le pays : le Conseil s'intéresse aux réalisations engrangées depuis 2012; tous les Somaliens doivent œuvrer de concert en faveur de la réconciliation et de la paix; et le Conseil ne négligera rien qui puisse faire obstruction au processus politique. Je reviendrai plus en détail tout à l'heure sur cette dernière facette.

Lors de sa visite dans la capitale kényane, Nairobi, le Conseil a eu une réunion importante avec le Président Kenyatta, qui a présenté ses vues sur les difficultés du processus politique somalien, la nécessité de mettre en place une armée somalienne à même d'endosser les responsabilités nationales en matière de sécurité, les défis que doit relever la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), et les demandes émanant des États Membres visant à renforcer l'appui à la Mission. Cette rencontre a également donné lieu à un échange de vues franc sur le financement des salaires du personnel de l'AMISOM, et à des critiques adressées au Conseil concernant l'attachement de ses membres aux droits de l'homme et l'implication de certains membres du personnel de l'AMISOM dans des activités illégales.

Au cours de l'entretien avec le Président, a également été abordé l'un des thèmes revêtant le plus d'importance pour la communauté internationale, à savoir le phénomène des réfugiés et les défis socioéconomiques et de sécurité qu'il génère pour les pays d'accueil comme le Kenya. En conséquence, nous avons discuté de la nécessité de faire en sorte que la communauté internationale fournisse un appui accru aux pays d'accueil afin qu'ils soient en mesure de relever ces défis. Le Président Kenyatta a exhorté les membres du Conseil à soutenir la décision prise par son pays de fermer le camp de réfugiés de Dadaab. Les membres du Conseil ont, de leur côté, souligné qu'ils appréciaient les efforts consentis par le Kenya pour assumer la charge que cela représente, tout en insistant sur le fait qu'il est nécessaire que les États Membres respectent leurs engagements internationaux s'agissant de la situation des réfugiés.

La visite à Nairobi a également inclus une réunion avec des haut-responsables ministériels. Les discussions ont porté sur la logistique et sur les besoins de l'AMISOM en hélicoptères et autres moyens de transport et équipements, sur la nécessité de renforcer la Mission et d'ajuster son mandat en conséquence, et sur le renflouement des lacunes budgétaires qui ont découlé de la baisse du financement perçu par la Mission. Nous avons également discuté des difficultés que pose, pour la sécurité, la présence d'un grand nombre de réfugiés somaliens au Kenya, et abordé les accusations selon lesquelles des réfugiés participeraient à des activités terroristes. Il a également été question des négociations entre le Kenya et l'administration du Jubaland autour de la réinstallation des réfugiés somaliens.

La visite du Conseil de sécurité a culminé dans une réunion clef qui a abordé les efforts déployés par certains cercles au sein des Nations Unies pour régler la crise humanitaire en Somalie, les difficultés auxquelles se heurtent les agents humanitaires pour accéder à toutes les zones qui ont besoin d'assistance, et les défis issus de l'intensification du recrutement d'enfants par le mouvement des Chabab. Nous avons examiné les conditions défavorables à la réinstallation de milliers de réfugiés somaliens et le manque de disponibilité d'informations claires sur la présence d'éléments terroristes dans les camps de réfugiés.

Pendant notre visite en Afrique, j'ai eu l'honneur d'accompagner le Conseil au Caire. Lors de la toute première réunion consultative conjointe entre le Conseil de sécurité et le Conseil de la Ligue des États arabes, nous avons, en toute franchise, échangé des vues sur des sujets tels que le processus de paix au Moyen-Orient, les réfugiés, les migrations et les faits nouveaux en Somalie et en Libye. Cette réunion consultative conjointe a établi un précédent important et notable, qui pourrait aboutir à la mise en place d'un mécanisme stable de coordination et de discussion entre le Conseil et le Conseil des

Ministres de la Ligue. La Ligue des États arabes est une organisation régionale importante susceptible de jouer un rôle d'envergure dans les réflexions sur les nombreux thèmes qui revêtent un intérêt commun pour elle et pour le Conseil de sécurité, dans la perspective de coordonner nos positions et d'être plus réactifs face aux difficultés auxquelles la région arabe se heurte – en tout premier lieu le terrorisme et la voie à suivre dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient.

Ces discussions ont abouti à un consensus sur la nécessité de coordonner les positions de la Ligue des États arabes et du Conseil de sécurité, en particulier s'agissant de l'appui au processus politique en Libye et aux institutions du pays, qui doivent s'acquitter de leurs tâches de manière à gagner la confiance des citoyens de leur pays. Pour instaurer la stabilité, le pays doit mettre fin à la concurrence qui oppose les différentes factions libyennes, ouvrir l'impasse dans laquelle s'enferrent le Conseil de la présidence et la Chambre des représentants, et mettre en place un commandement militaire commun pour lutter contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) sur le territoire libyen. Ont également été abordées les questions relatives à la crise des réfugiés, notamment la nécessité de protéger leurs droits et de lutter contre l'islamophobie et la xénophobie auxquelles sont aux prises les pays arabes et le monde tout entier.

Cette réunion s'est également penchée sur la nécessité de coordonner les efforts internationaux et ceux des pays de la région arabe afin de créer les conditions propices à un retour d'Israël à la table des négociations, afin de parvenir à un accord sur la base des frontières de 1967, accord aux termes duquel les parties renonceraient à la violence et qui répondrait aux besoins humanitaires du peuple palestinien. Les efforts arabes et les initiatives de la France et du Quatuor pour relancer le processus de paix ont également été salués. Nous avons en outre débattu des difficultés auxquelles la Somalie se heurte dans ses tentatives d'instaurer la réconciliation et la paix, en particulier s'agissant des élections parlementaires et présidentielle, de l'expansion de l'autorité du Gouvernement fédéral, de la coordination des efforts internationaux et régionaux pour promouvoir l'économie somalienne et de l'allégement de la dette somalienne par les États arabes.

Notre visite s'est achevée par une réunion avec M. Sameh Hassan Shokry Selim, le Ministre égyptien des affaires étrangères, avec qui nous nous sommes entretenus de la situation en Syrie et des efforts qu'y déploie M. Staffan de Mistura, des faits nouveaux dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient, du surcroît d'attention qui pourrait être accordé à l'initiative française et du rôle que les Ambassadeurs de l'Égypte et des États-Unis pourraient jouer pour ramener les parties à la table des négociations, ainsi que de l'importance de réunir le consensus autour des principales problématiques afin de lancer les négociations, notamment l'établissement de deux États sur la base des frontières de 1967. Nous avons également abordé la situation en Libye et la nécessité de consolider les institutions du pays et de gagner la confiance du peuple libyen, de manière qu'elles puissent concrétiser leurs ambitions et œuvrer à coordonner les efforts de lutte contre l'EIIL, sous un commandement commun et unifié.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Au nom du Conseil, je tiens à remercier tous les membres du Conseil de sécurité et les représentants du Secrétariat qui ont participé à la mission pour la manière dont ils se sont acquittés de leurs importantes tâches.

La séance est levée à 10 h 45.